# 

* Date : 04-11-2016
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2016036493
* Author : SERVICE PUBLIC FEDERAL CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE ET AUTORITE FLAMANDE

Ordres nationaux
L'arrêté royal du 30 août 2016 dispose ce qui suit :
Article 1
er. La Décoration civile est accordée aux fonctionnaires suivants de l'Autorité flamande, « Agentschap Innoveren en Ondernemen » (Agence de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat) :
POUR PLUS DE 25 ANNEES DE SERVICE
Médaille civique de première classe
Mme Cleirens, Barbara, collaborateur
POUR PLUS DE 35 ANNEES DE SERVICE
Croix civique de première classe
M. De Vos, Johan, conseiller de l'IWT (Agence d'Innovation par les Sciences et la Technologie)
Art. 2. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.
L'arrêté royal du 30 août 2016 dispose ce qui suit :
Article 1
er. La Décoration civile est accordée au fonctionnaire suivant de l'Autorité flamande, Département de l'Economie, des Sciences et de l'Innovation :
POUR PLUS DE 25 ANNEES DE SERVICE
Médaille civique de première classe
M. Spyns, Peter, chercheur
Art. 2. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.
L'arrêté royal du 30 août 2016 dispose ce qui suit :
Article 1
er. La Décoration civile est accordée aux fonctionnaires suivants de l'Autorité flamande, Département de l'Emploi et de l'Economie sociale :
POUR PLUS DE 25 ANNEES DE SERVICE
Médaille civique de première classe
M. Herreman, Danny, collaborateur
Mme Inghelbrecht, Lena, spécialiste en chef
Mme Linskens, Caroline, collaborateur
Mme Paternoster, Johanna, conseiller en chef
Mme Vandewijer, Agnes, collaborateur
POUR PLUS DE 35 ANNEES DE SERVICE
Croix civique de première classe
Mme Cromphout, Lena, adjoint du directeur
M. De Noyette, Marc, collaborateur
Art. 2. Le Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté.